



# Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Côtes d'Armor

Centre régional des jeux bretons  
16 Rues des Ecoles 22810 Plougonver  
Tél : 06 79 60 10 29  
Email : serge.falezan@sportrural.fr

**Organe déconcentré de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR),  
le Comité Départemental des Côtes d'Armor (CDSMR) recrute  
un Agent de Développement.**

## Fiche de poste

### Agent de développement associatif

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Côtes d'Armor

#### **Intitulé du poste**

Agent de développement sport et réseau associatif

#### **Mission principales**

L'agent de développement aura une grande autonomie mais devra rendre compte régulièrement au Comité Directeur du CDSMR 22, notamment à son Président et son Secrétaire Général.

#### ACCUEILLIR, INFORMER, ACCOMPAGNER

- Informer les adhérents concernant les différents environnements sportifs ou la formation.
- Accueillir les nouveaux clubs et leur assurer un soutien technique, pédagogique, logistique.
- Assurer des tâches d'accompagnement technique au montage de dossiers de demande de subvention pour toutes les structures.

#### ANIMER LA PRATIQUE SPORTIVE

- Animer le "Centre de Valorisation des Jeux Bretons et Sports Ruraux" (annexe 2).
- Animer le réseau des animateurs bénévoles ou professionnels du territoire d'action (département 22).
- Organiser des manifestations et des stages sportifs.
- Coordonner les compétitions : palets, boules bretonnes, etc. (annexe 3)

#### COORDONNER ET ANIMER DES PROGRAMMES DE FORMATION

- dans le cadre de la mutualisation avec le CRSMR de Bretagne et le siège national, coordonner des actions de formation fédérales en réponse aux besoins et opportunités du territoire Régional

- développer les moyens pédagogiques de son action : recherche et accompagnement d'intervenants en formation

PROMOUVOIR la Fédération en s'appuyant sur l'organisation de salons, journées « portes ouvertes », Festival.

DEVELOPPER de nouvelles pratiques et la création de nouveaux clubs.

RECHERCHER de nouveaux partenaires privés et institutionnels via notamment des appels à projets

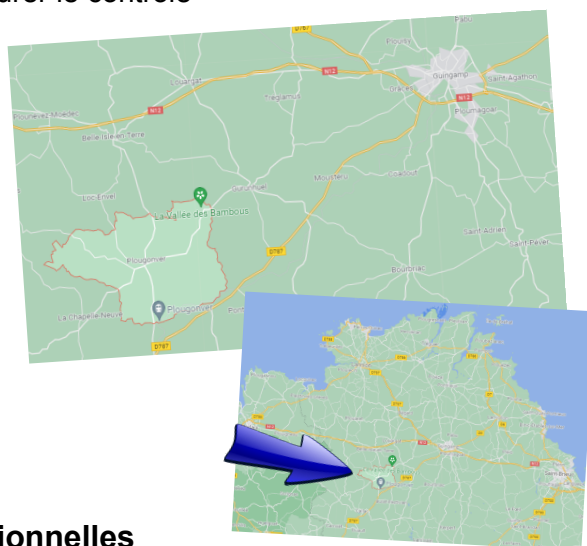
### **Modalités de poste**

- Prise de fonction : 1er février 2022
- Type de poste : CDI
- 35h/ semaine
- Groupe 3 de la CCNS : l'agent de développement n'a pas de responsabilité d'encadrement de personnel. Il peut exercer un rôle de conseil et/ou de coordination d'autres intervenants dans le cadre du projet d'actions mais ne peut en assurer le contrôle
- Permis B obligatoire / Déplacements à prévoir
- Télétravail partiel possible
- Travail en soirée et week-end parfois

Le poste est localisé au 16, rue des Ecoles, PLOUGONVER

Le CDSMR 22 fournit :

- l'ordinateur portable
- la connexion internet
- le téléphone portable et forfait



### **Qualifications, compétences et expériences professionnelles**

- Être titulaire d'une licence ou master STAPS et/ou BPJEPS APT selon expérience ou tout autre diplôme sportif permettant la délivrance d'une carte professionnelle.
- Une expérience professionnelle de développement est souhaitée.
- Une expérience dans la formation sportive en tant que formateur serait appréciée.
- Pratiquant d'activités physiques ou/et de loisirs sportifs.
- Appétence pour les jeux sportifs traditionnels
- Une expérience d'animation bénévole serait un plus
- Aisance orale et rédactionnelle : animation de réunion, rédaction de dossier

Pour postuler :

Adresser CV et lettre de motivation à [serge.falezan@sportrural.fr](mailto:serge.falezan@sportrural.fr)  
avant le 10 janvier 2022